

Complément oral au Rapport Moral

Lorient – 3 octobre 2020

Quelle histoire ! Quelle réactivité ! Quelle vigilance ! Quelle relance ! quelle solidarité ! et enfin quel avenir ! voici les quelques mots qui vont structurer mon propos.

Tout d'abord quelle énergie !

Quelle énergie a-t-il fallu pour nous retrouver tous ensemble à cette assemblée générale !

C'est pourquoi, exceptionnellement je commencerai ce complément au Rapport Moral en remerciant du fond du cœur toute l'équipe organisatrice de la région Bretagne.

En règle générale organiser une AG est une sacrée mission mais dans le contexte actuel les organisateurs, soumis aux directives préfectorales, ont dû déployer des trésors d'énergie pour organiser ce rassemblement statutaire et garantir notre sécurité à tous.

Je tiens à préciser que si nous avons décidé le report et donc le maintien de cette AG c'est pour 2 raisons essentielles.

La première, nous nous devons de respecter le travail engagé par l'équipe régionale depuis plus d'un an.

La deuxième, il s'agissait de préserver un espace de débat démocratique plus facile à vivre en présentiel et un fonctionnement

statutaire associatif qui pourrait se voir remis en cause par souci d'économie comme l'avait proposé la cour des comptes.

L'essentiel restait pour nous, la prise en compte de la représentation des comités qui auraient une interdiction de déplacement.

Pour cela, nous avons procédé aux adaptations nécessaires, qui de façon exceptionnelle, prévoient, pour les empêchés, la possibilité de vote par procuration et pour les personnes fragiles, la possibilité de changer de personne mandatée jusqu'au dernier moment.

Quelle histoire !

Nous sommes en train de vivre une crise sanitaire sans précédent qui nous a conduits, de manière inédite à un confinement de l'ensemble de la population en mars dernier et qui nous a également propulsés dans une transformation accélérée des pratiques d'enseignement à distance, de télé travail, de visioconférences. Autant de relations à réinventer avec distance.

Mais cette distanciation physique imposée n'accélère-t-elle pas la distanciation sociale favorisant l'isolement et l'indifférence ?

Pourtant pour la première fois dans l'Histoire, l'humain a primé sur l'enjeu économique, et en France, l'Etat a fait le choix de protéger les plus faibles tout en soutenant les entreprises, ce n'est pas le cas de tous les pays. Malgré l'effort partagé, nous n'éviterons malheureusement pas l'impact économique de cette crise, les

répercussions dramatiques sur l'emploi et donc sur la condition sociale d'une partie de la population. Tout comme le monde associatif auquel nous appartenons, qui, dans quelques mois, va subir un contre coup annoncé.

Pour nos enfants, cette crise sanitaire a conduit à la fermeture des écoles pendant presque 6 mois pour certains. Malgré l'engagement des enseignants pour mettre en place un enseignement à distance de qualité, nous savons qu'il n'est en rien comparable avec l'enseignement dispensé en classe qui se nourrit des relations interpersonnelles.

Ainsi la conséquence immédiate a été le constat d'une augmentation significative des inégalités conduisant les uns vers un renforcement de l'élite, les autres vers le décrochage scolaire.

Une histoire de réactivité :

Les activités de l'USEP reposent sur la socialisation, le rapport à l'autre, la coopération et la solidarité. Alors comment recréer du lien social dans ce contexte d'isolement ?

L'USEP ne pouvait se résigner et laisser les enfants sombrer dans l'inactivité et la solitude. Tout a commencé avec le comité USEP des Pyrénées orientales qui a initié des rencontres virtuelles permettant de lancer des défis sportifs tout en créant une forme de

communication entre les associations, entre les usépiens, en impliquant d'une manière inédite les familles.

Le concept de e-rencontre était né, il s'est déployé de façons diverses et originales, dans la majorité des comités USEP, il a été accompagné par le CNOSF lors de la Journée Olympique.

Le pouvoir d'initier, de créer, d'innover des comités aura permis au national d'offrir les conditions de la valorisation et de la modélisation à l'ensemble du mouvement. En faisant vivre le lien social du national au local, l'USEP a joué son rôle de mouvement d'éducation populaire complémentaire de l'école.

Pour garder le lien avec ses comités, le national a organisé une série de visioconférences, que vous avez été nombreux à suivre, ce qui a permis de continuer à fédérer le mouvement, à partager la capacité de l'USEP à s'adapter et à trouver des réponses à des problématiques inédites.

Une histoire de vigilance :

A la sortie du confinement l'enjeu prioritaire était le retour d'un maximum d'enfants à l'Ecole pour conjurer les inégalités. Or, les règles sanitaires imposaient un retour en classe à effectif réduit.

Il fallait donc organiser une prise en charge particulière pour les élèves qui ne seraient pas en classe.

Le dispositif 2S2C prétendait répondre à cette problématique mais force a été de constater qu'il donnait la possibilité aux communes de recourir à des intervenants extérieurs issus des clubs sportifs et cela sans aucun garde-fou (pas d'agrément, pas de contrôle de l'intervenant).

De plus à l'origine, ce dispositif ne présentait aucune référence aux fédérations sportives scolaires.

L'USEP, dans le cadre du rôle dévolu aux corps intermédiaires, a donc réclamé d'intégrer le groupe de pilotage du 2S2C pour peser sur la politique ministérielle et faire valoir les principes qui fondent notre action :

1^{er} principe : La défense de l'école publique notamment la lutte contre l'externalisation de l'EPS :

L'USEP a soutenu que le dispositif 2s2C ne devait en aucun cas se substituer à l'EPS, qui relève de l'enseignement obligatoire et qui est dispensé par les enseignants. Un protocole à destination des fédérations sportives fut alors rédigé pour le mentionner noir sur blanc. Mais cela n'a pas suffi ! Il persistera un point de cristallisation conduisant à une attitude de défiance de la part des enseignants et des conseillers pédagogiques.

2^{ème} principe : le renforcement de la place de l'USEP dans la réflexion sur les politiques éducatives

L'USEP a soutenu le fait que le dispositif 2s2C devait s'organiser dans un esprit de partenariat entre l'ensemble des acteurs concernés et pour cela qu'il était nécessaire de mettre en place un organe de coordination par l'intermédiaire des Groupes d'Appui Départementaux.

Ainsi, en faisant respecter ces principes nous soutenons l'Ecole Publique et nous faisons vivre l'USEP dans l'Ecole.

Dans les faits que s'est-il passé ?

En mai et juin trop peu d'élèves sont retournés à l'école et le dispositif 2s2C n'a concerné que 8% des communes et 2,5% des élèves. Les quelques conventions signées entre les collectivités et les DASEN dans le cadre du 2s2C ont toutes pris fin le 4 juillet.

Collectivités qui d'ailleurs ont considéré le dispositif 2s2C plutôt comme une charge supplémentaire traduisant un désengagement de l'Etat.

Ensuite l'USEP a été auditionnée par les parlementaires Cormier-Bouligeon et Descamps dont le rapport a conduit à la conclusion qu'il fallait un an de réflexion pour repenser le temps périscolaire. Un temps périscolaire qui ferait collaborer autour d'un projet local le

corps enseignant, les collectivités et le monde culturel, associatif et sportif.

Enfin, le ministère a annoncé vouloir faire un bilan du 2S2C par l'intermédiaire d'une enquête flash réalisée par l'IGENSR et ainsi se donner la possibilité de le faire évoluer.

Alors, aujourd'hui, comment l'USEP se positionne-telle par rapport au 2S2C ?

Un contexte nouveau est à prendre en compte, le rapprochement du MEN et du MSports qui conduit à l'affichage d'une politique volontariste de prise en compte de l'EPS, du sport et de l'éducation artistique et culturelle qui doit déboucher sur une vision complète du temps de l'enfant. L'approche scolaire et périscolaire de l'organisation de ces disciplines s'en trouvent renforcées comme l'indique la circulaire de rentrée qui présente un chapitre intitulé : « accroître la place de l'EPS et de la culture ».

Dans le paysage de la rentrée, il est également à prendre en compte l'évolution du statut de directeur d'école dont les responsabilités s'étendraient au périscolaire tout comme la nouvelle organisation territoriale et l'intégration des services départementaux chargés des sports au sein des DSDEN dont les missions ont été définies dans une circulaire et qui précise :

« Les services régionaux de l'Etat chargés des sports poursuivront, sous l'autorité des recteurs, leurs actions pour développer le sport scolaire, la labellisation G2024, la mobilisation du sport dans les cités éducatives, les partenariats avec les comités sportifs ».

Aussi, pour se positionner sur le 2S2C il faut distinguer 2 cas de figure :

L'évolution de la situation sanitaire oblige le retour à l'organisation d'un enseignement à effectif réduit et donc relance le dispositif 2S2C comme réponse d'urgence. Nous réagissons à l'urgence, comme nous l'avons fait en mai et juin dernier.

Le contexte sanitaire reste maîtrisé comme aujourd'hui et une réflexion s'engage plus globalement sur l'articulation temps scolaire et périscolaire par l'intermédiaire d'un 2S2C **revisité**.

Dans ce cas, l'USEP a toute sa place pour contribuer non pas à faire du 2S2C un dispositif d'urgence **pérennisé** mais bien à engager une réflexion sur une proposition réfléchie et pérenne de l'articulation entre l'école et les associations complémentaires sur la base :

- d'une offre éducative co-construite proposant des d'activités sportives et culturelles contribuant à l'émancipation de l'enfant, à l'ouverture à son environnement associatif proche.

- d'un espace de coordination permettant la mobilisation éducative locale en lien avec un véritable projet éducatif de territoire rassemblant les différents acteurs éducatifs et associatifs autour de la table.

Cette stratégie sera également l'occasion de construire un projet concerté, au niveau local avec la Ligue, l'USEP et l'UFOLEP.

Au niveau national, depuis 4 ans, nous avons su établir des relations de confiance entre la Ligue et l'USEP qui nous ont permis d'améliorer l'articulation tant politique que technique et de considérer que le projet de l'USEP est constitutif du projet de la Ligue mais dans le respect de l'autonomie de fonctionnement de notre fédération. Lors de la prochaine mandature nous devons rester vigilants pour pérenniser ces avancées notoires.

Abordons maintenant l'histoire de la relance !

Cette rentrée sur fond de crise sanitaire déstabilise de nouveau l'USEP. Dès la rentrée, nous avons transmis une note présentant les leviers pour une relance de l'USEP et nous avons obtenu le soutien des ministères.

Malgré ça, nous faisons face à des injonctions contradictoires.

Certes les directives ministérielles nous engagent à poursuivre toutes les activités USEP en respectant les règles sanitaires de base, pour

autant la limitation du brassage nous contraint à adapter les rassemblements donc les rencontres sportives traditionnelles.

Pour favoriser la relance de l'USEP, certains d'entre vous nous ont réclamé la rédaction d'un protocole sanitaire destiné aux activités USEP. Le comité directeur n'a pas jugé utile d'élaborer un 3^{ème} protocole alors que l'USEP peut se référer à celui de l'éducation nationale sur le TS et à celui du ministère des sports sur le HTS. D'autre part édicter des règles nationales communes à l'ensemble des comités nous semblait aller à contre sens de la volonté de chercher des solutions les mieux adaptées au contexte local.

C'est pourquoi nous avons préféré produire des fiches présentant les adaptations nécessaires pour faire vivre des rencontres sportives associatives qui constituent le cœur de l'USEP.

Nous savons que la conséquence de la baisse d'activité USEP peut rapidement se traduire par une baisse des affiliations et des prises de licences ce qui aurait un impact direct sur le modèle économique de l'ensemble des comités du local au national. Je vous suis inquiet et nous le sommes tous mais la gratuité des licences comme levier de relance de l'USEP est un leurre. A l'inverse elle affaiblirait considérablement la structure du point de vue de sa solidité financière.

Alors comment conjurer le sort ?

Le mot d'ordre c'est ADAPTATION.

Oui il nous faut adapter notre offre d'activités pour que les enseignants comprennent que l'adhésion à l'USEP ne se traduit pas uniquement par la participation à x rencontres. Ils doivent comprendre que l'USEP leur propose un accompagnement pour faire vivre une dynamique d'école autour de l'activité physique et sportive, qu'il s'agit pour eux de s'inscrire dans un projet global qui est à la fois sportif et associatif.

Je vous propose de faire un rapide tour d'horizon de ce qui compose la dynamique USEP dans le contexte actuel :

- La plus-value de la licence USEP qui favorise la passerelle entre l'école et les clubs, par l'intermédiaire de la carte passerelle initiée par le CNOSF. (La licence USEP permet alors aux élèves de CM1 et CM2 de bénéficier gratuitement de 3 séances d'essai dans un club de proximité sachant que les parents peuvent lui faire tester autant de disciplines qu'ils souhaitent.)
- La plus-value de la licence adulte qui permet de bénéficier de formations USEP mais aussi maintenant, comme vous l'aviez réclamé à l'AG de Nevers, et comme nous l'avons négocié avec l'APAC, qui permet d'organiser de la pratique sportive entre

adultes à hauteur de 6 séances par an et ceci à prix coutant, puisque vous l'avez vu, cette année encore le prix de la licence adulte est gelé.

- L'animation sportive de l'école avec une offre de pratiques sportives adaptées et organisées au sein de l'école (rencontres inter classes – soutien à l'amorçage d'un cycle d'activités – Défi école – etc...) autant d'action qui favorise les 3h d'EPS
- La capacité à proposer des activités USEP inclusives pour tous les enfants = critère G2024. Il est à noter que 10% des projets déposés dans le cadre de l'Appel à Projets du CPSF relève de projets USEP qui ont été financé chacun pour un montant moyen de 1200€.
- La possibilité de bénéficier d'un partenariat avec un club sportif de proximité pour faire découvrir une discipline sportive.
- La possibilité de s'inscrire dans une dynamique autour des JOP2024 en participant aux 3 temps forts que sont la SOP, la journée Olympique et l'événement 2024.

- Et enfin, le grand classique, le prêt de matériel, l'accompagnement et la formation, la mise à disposition de nos ressources pédagogiques (au nombre de total de 36 – 18 relatives à une APS – 9 relatives à la citoyenneté et 11 relatives à la Santé et au bien-être) avec quelques nouveautés qui vous seront présentées demain matin, des documents pour accompagner les enseignants à la pratique du basket, du rouler glisser, un remue méninge réactualisé, une fiche pédagogique sur les « rôles sociaux à l'USEP »

La majorité de ces propositions répond aux critères du cahier des charges des écoles labellisées G2024, ainsi cette dynamique sportive et associative permet naturellement d'accompagner les écoles vers une labélisation G2024 pour laquelle nous avons encore une marge de progression.

Il est à noter que les écoles maternelles semblent favorables à l'animation portée par l'USEP. Il a été constaté une augmentation de 37% de la participation à l'opération « la maternelle entre en jeu ».

D'autre part, cette dynamique permet à l'enfant de développer ses compétences psycho-sociales, de coopérer pour faire ensemble, de créer du lien social.

A ce titre, l'USEP a intégré le conseil national de la performance sociale du sport, dans le but de réaliser une évaluation de l'impact social du

sport de façon générale et plus particulièrement de mesurer l'impact social des activités de l'USEP sur les enfants.

De même, forte de son expérience de travail collaboratif avec les collectivités et les fédérations sportives, l'USEP a été reconnue partenaire privilégié des cités éducatives. Ainsi l'USEP se voit octroyer une subvention pour remplir la mission d'animation du groupe pilote sur la thématique sport d'une vingtaine de cités éducatives afin de soutenir, d'accompagner la dynamique déjà installée et d'en mesurer l'impact pour une éventuelle modélisation.

Enfin, il est à souligner que l'USEP est identifiée comme une fédération pro active participant à l'effort collectif qui permettra de lutter contre les violences faites aux enfants. Un plan d'action vous sera présenté en fin de journée.

Avant tout une histoire de solidarité !

Nous allons traverser une période de crise, je parle au futur car je pense que le contre coup ne pourra être évalué que dans quelques mois, voire à la rentrée prochaine.

Pour faire face à cette crise, le national a décidé de vous accompagner et de vous soutenir dès le 1^{er} jour de confinement et ce jusqu'à un retour à la normale.

Ainsi, dans le cadre d'un plan d'accompagnement à la reprise (plan de relance) les élu.es du comité directeur ont pris les décisions suivantes

:

- Distribuer, sur le budget 2020, l'intégralité des dotations financières relatives aux opérations nationales et à la formation même en cas d'annulation.
- Proposer que les e-rencontres puissent faire l'objet d'un financement ANS sur 2020
- Garantir la simplification à tous les niveaux : traitement des opérations nationales – une seule fiche pour les contrats de développement – utilisation de Webrencontre USEP pour éviter les doublons.
- Améliorer le traitement financier : avancer la mise en paiement des dotations en septembre pour maintenir la trésorerie du comité – donner la possibilité de régler les factures au national en plusieurs versements - calculer la dotation des contrats de développement sur les effectifs n-1 pour vous informer au plus tôt de la somme attribuée.
- Affirmer la politique de rapprochement avec des partenaires financiers = présence du président de la CASDEN à qui nous devons le financement de l'impression des 700 classeurs « les

clés d'une éducation au développement durable ». Je dois également citer la MGEN qui est très présente à nos côtés et qui se propose d'être major partenaire de l'événement 2024.

Soit un total de contributions financières attribuées aux comités par le national de : 726 000€

Qui se déclinent ainsi : 515 000€ dans le cadre des contrats de développement / 115 000€ pour les opérations nationales / 75000€ pour la formation / 20900€ pour la licence passerelle.

Auxquels il faut rajouter l'AAP PSF/ANS d'un montant de 976 000€ soit 1 million 7 qui sont attribués pour financer vos actions au local.

Il est à noter que ces principes devraient être reconduits dans la construction budgétaire 2021, si le nouveau comité en est d'accord.

D'autre part, le monde sportif se mobilise :

l'ANS a fait preuve d'une grande solidarité à notre égard et a dégagé une subvention supplémentaire sous forme d'un fonds ANS exceptionnel auquel vous avez pu prétendre.

Après quelques mises au point, l'USEP peut prétendre à être soutenue financièrement sur la plateforme « Soutiens ton club » initiée par le CNOSF et la fondation du sport français.

Sans compter le fonds « Impact héritage » regroupant l'ANS, le CNOSF, le CPSF, et P2024 pour lequel nous vous encourageons à déposer un appel à projets avant le 15 octobre.

Enfin, le conseil d'administration de l'APAC a décidé de verser une contribution financière de 65 000€ pour aider à la relance des activités USEP dans les comités. Le comité directeur USEP a donc décidé que cette somme serait reversée, à l'euro près, à chaque comité USEP au prorata du nombre de licences.

Malgré tout, vous êtes quelques-uns à faire face à des situations locales délicates présentant une grande fragilité financière. Tout au long de la mandature, jamais les élu.es ni la direction nationale ne se sont désintéressés de ces situations. La mise en place d'un dispositif de médiation Ligue départementale/Comités USEP a souvent permis de trouver des solutions justes...mais pas toujours...

Plus que jamais une histoire à écrire !

Malgré le contexte actuel à la fois contraignant et oppressant, il s'agit pour l'USEP de se tracer un chemin vers l'avenir, un avenir d'actions et un avenir politique.

Tout d'abord un avenir d'actions

En 2019, nous nous sommes engagés à faire vivre le manifeste des enfants, nous devons aujourd'hui et demain le traduire en actes au travers d'un événement fédérateur, innovant, inspiré par 2024,

« les enfants font leurs jeux ».

Conformément aux attendus du manifeste des enfants, cet événement fédérateur repose sur deux principes :

- Des rencontres de proximité organisées par et pour les enfants.
- Des rencontres USEP famille regroupant petits et grands dans le cadre d'un travail collaboratif avec l'ensemble des acteurs locaux.

En ce début d'année un peu particulier, notre enthousiasme doit nous permettre de trouver des adaptations nécessaires au démarrage de cet événement. Nous pouvons d'ores et déjà nous appuyer sur l'expérience des e-rencontres, des défis sportifs, de Mondi@lusep qui proposent des outils simples et performants de mise en relation des enfants, des enseignants et des parents.

La signature du label Terre de Jeux avec Tony Estanguet prouve la reconnaissance de P2024 pour nos actions passées et à venir. Je vous encourage d'ailleurs à utiliser ce label sur toutes vos communications et à le faire valoir dans le cadre des relations avec vos partenaires.

Et puis nous devons tracer notre avenir politique :

Nous portons l'espoir que le rapprochement des deux ministères nous permette d'envisager plus globalement et plus structurellement le développement de l'USEP.

Pour décliner ce point, je vais répondre à quelques questions des comités posées en amont de cette AG.

La question « à » du comité des Bouches du Rhône portait sur les suites du rapport de la cour des comptes notamment sur la question du rapprochement entre l'USEP et l'UNSS.

Aucune suite n'a été donnée puisqu'à l'époque c'est la réponse du ministre lui-même qui avait coupé court à toute initiative, notamment celle de faire intervenir des professeurs d'EPS du 2nd degré à l'école.

Pour autant, l'articulation école/collège doit être favorisée, envisagée comme un enrichissement mutuel évitant la confusion des genres entre professeurs des écoles et professeurs d'EPS.

Cette question est d'autant plus d'actualité, qu'il s'agit maintenant pour les 2 ministres de développer une stratégie d'ensemble qui organiserait de manière fluide la continuité du parcours sportif de l'enfant articulant EPS, sport scolaire et sport en club.

La « questions à » du comité de Haute Savoie proposait de disposer d'un retour plus détaillé sur l'application de la note d'accompagnement à la convention MEN/Ligue/USEP dans laquelle nous avons fondé l'espoir d'obtenir des moyens supplémentaires.

Comment développer l'USEP quand certains DD n'ont qu'un mi-temps à y consacrer ! L'USEP a atteint son plafond de verre, il est impossible de se développer plus sans moyens humains supplémentaires.

Même si l'enquête flash sur cette thématique n'a pas été renseignée que par la moitié des comités, elle fait apparaître que 40% des comités ont engagé une réflexion avec les services de l'éducation nationale, majoritairement au niveau départemental pour obtenir : 6 demi-postes de MAD répartis sur 6 départements, 4 demi-postes pour le CRUSEP Pays de la Loire soit au total un équivalent de 5 ETP.

Et si nous saluons les efforts de ces DASEN, force est de constater que globalement les effets de cette note sur le terrain ne sont pas à la hauteur de nos attentes.

Dans les « questions Sur », le comité du Lot et Garonne constate que les DASEN n'ont pas forcément les moyens humains disponibles à leur niveau et nous interroge sur la possibilité d'influer sur cet obstacle.

Pour cela, nous avons d'ores et déjà pris attache auprès des deux ministères pour engager la réflexion sur cette question des moyens mais nous ne pourrons le faire qu'en appui de l'enquête flash sur les moyens et du bilan de l'impact de la crise sanitaire. Enquête flash (5 réponses 5 clics) disponibles dans le dernier BC.

Nous saurons alors rappeler que la politique volontariste du MEN de prise en compte de l'EPS et du sport scolaire doit se traduire par des

actes concrets, notamment la dotation de postes supplémentaires de chargé de mission du sport scolaire.

En contre-partie, l'USEP pourra contribuer à la politique de développement du sport à l'Ecole en apportant :

- son expertise pour engager une réflexion sur le parcours sportif de l'enfant dans toutes ses dimensions,
- sa capacité à renforcer la pratique sportive des enfants en mobilisant le partenariat avec les fédérations sportives.
- son réseau de formateurs expérimentés pour contribuer au renforcement de la formation des enseignants.

En cette fin de mandature, nous pouvons faire la part des avancées obtenues et des chantiers à poursuivre. Nous n'avons pas à rougir de la place qu'occupe l'USEP dans le monde sportif et nous sommes reconnus par le ministère de l'éducation nationale comme acteur incontournable de sa politique sportive.

Je tiens à remercier l'ensemble des élu-es du comité directeur pour le travail accompli lors de cette mandature avec une mention plus particulière pour ceux qui ont souhaité ne pas renouveler leurs mandats.

En conclusion, je peux dire qu'au cours de cette mandature, au travers des débats qui ont lieu lors des assemblées générales mais également

au sein du comité directeur, c'est l'USEP elle-même qui a atteint une certaine maturité politique qu'il convient maintenant d'entretenir.

Ainsi, le nouveau comité directeur qui sera élu cet après-midi doit s'inscrire à la fois dans la préservation d'une certaine continuité et dans la perspective de faire encore évoluer positivement notre mouvement.

Une nouvelle page de l'histoire reste à écrire pour l'USEP et je suis sûre qu'elle nous réserve de belles surprises !

Mais cette nouvelle histoire ne serait rien sans vous, alorsécrivons-la ensemble !

Je vous remercie.

Véronique Moreira